



Assemblée générale

Distr. limitée
9 février 2012
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-neuvième session
Vienne, 6-17 février 2012

Projet de rapport

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-neuvième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 6 au 17 février 2012, sous la présidence de Félix Clementino Menicocci (Argentine).
2. Le Sous-Comité a tenu [20] séances.

A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des [55] États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.
4. À sa 758^e séance, le 6 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs du Costa Rica, de la République dominicaine, d'El Salvador, d'Israël, de la Jordanie et des Émirats arabes unis à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision



de sa part concernant le statut de ces pays. Le Sous-Comité a pris note de la candidature du Costa Rica et de la Jordanie au Comité (A/AC.105/C.1/2012/CRP.19 et A/AC.105/C.1/2012/CRP.7, respectivement).

5. À la même séance, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Union européenne à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de la part du Comité concernant ce statut.

6. Des observateurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont participé à la session.

7. Ont aussi assisté à la session des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Agence spatiale européenne (ESA), Association des centres de télédétection des pays arabes, Centre régional de télédétection des États de l'Afrique du Nord (CRTEAN), Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique (APSCO), Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT-IGO), Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral et Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO).

8. Y ont également assisté les observateurs des organisations non gouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Académie internationale d'astronautique (AIA), EURISY, Association des explorateurs de l'espace (ASE), Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale, Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Conseil consultatif de la génération spatiale, Fédération internationale d'astronautique (FIA), Institut européen de politique spatiale (ESPI), Institut international de droit spatial, Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz pour l'eau, Secure World Foundation (SWF), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Union astronomique internationale (UAI) et Université internationale de l'espace (ISU).

9. À sa 758^e séance, le 6 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur du Comité scientifique de la physique solaire et terrestre (SCOSTEP) à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de la part du Comité concernant le statut de cette entité. Le Sous-Comité a noté que le SCOSTEP avait demandé le statut d'observateur permanent auprès du Comité (A/AC.105/C.1/2012/CRP.20).

10. La liste des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/2012/INF/41.

B. Adoption de l'ordre du jour

11. À sa 758^e séance, le 6 février, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Élection du Président.
 3. Déclaration du Président.
 4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
 6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
 7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
 8. Débris spatiaux.
 9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
 10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
 11. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
 12. Objets géocroiseurs.
 13. Initiative internationale sur la météorologie spatiale.
 14. Viabilité à long terme des activités spatiales.
 15. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité scientifique et technique.
 17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Élection du Président

12. À sa 758^e séance, le Sous-Comité a élu Félix Clementino Menicocci (Argentine) Président pour la période 2012-2013, conformément à la résolution 66/71 de l'Assemblée générale.

D. Débat général

13. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les représentants des États membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Cuba, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Philippines, Pologne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Suisse et Venezuela (République bolivarienne du). Des déclarations ont également été faites par le représentant de l'Afrique du Sud, au nom du Groupe des États d'Afrique, et par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Des déclarations générales ont été faites par les observateurs d'El Salvador et des Émirats arabes unis. Les observateurs de l'OMM, de l'OMS et de l'UIT ont également fait des déclarations. Des déclarations générales ont aussi été faites par les observateurs de l'AIA, de l'APSCO, de l'Association pour la Semaine mondiale de l'espace, du Conseil consultatif de la génération spatiale, de l'ESA, l'ISU, la FAI, la Secure World Foundation et de l'UAI. Une déclaration générale a également été faite par l'observateur du SCOSTEP.

14. Le Sous-Comité s'est félicité de l'élection de Félix Clementino Menicocci comme Président pour un mandat de deux ans à compter de 2012. Il a remercié le Président sortant, Ulrich Huth (Allemagne), pour sa conduite des travaux et ses contributions aux réalisations du Sous-Comité lors de son mandat.

15. Le Sous-Comité a souhaité la bienvenue à l'Azerbaïdjan, en tant que soixante et onzième membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et à l'Association des centres de télédétection des pays arabes, en tant que toute dernière organisation en date à avoir obtenu le statut d'observateur permanent auprès du Comité.

16. Le Sous-Comité a présenté ses condoléances aux peuples de l'Australie, de l'Éthiopie, du Japon, du Kenya, des Philippines, de la Somalie et de la Thaïlande pour les pertes humaines et d'infrastructures provoquées par les catastrophes naturelles qui avaient frappé ces pays. Il a souligné le rôle crucial que pouvaient jouer les systèmes spatiaux et la coopération internationale en matière spatiale dans le cadre de la gestion des catastrophes en fournissant rapidement des informations précises et en facilitant les communications.

17. À la 758^e séance, le Président a fait une déclaration donnant un aperçu des travaux du Sous-Comité à sa session actuelle. Il a insisté sur la Déclaration sur le cinquantième anniversaire des premiers vols spatiaux habités et le cinquantième anniversaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/71 et a mis l'accent sur la nécessité de renforcer le rôle des sciences et techniques spatiales aux fins du développement durable et pour relever les défis auxquels devait faire face l'humanité.

18. À la 758^e séance, également, la Directrice du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a fait une déclaration dans laquelle elle a passé en revue le programme de travail du Bureau.

19. Le Sous-Comité a noté que le Bureau des affaires spatiales pourrait continuer à exécuter autant d'activités que par le passé dans des domaines variés, uniquement s'il continuait à attirer le même niveau de contributions en espèces et en nature.
20. Le Sous-Comité a exprimé sa gratitude à Hans Haubold et Viktor Kotelnikov (Bureau des affaires spatiales) à l'occasion de leur départ à la retraite pour le dévouement dont ils avaient fait preuve au service du Bureau et du Comité et leur a adressé ses meilleurs vœux pour l'avenir.
21. Le Sous-Comité a noté les manifestations spatiales exceptionnelles prévues en 2012, dont le quarantième anniversaire des satellites Landsat.
22. Le Sous-Comité a félicité l'ESA pour le lancement réussi du lanceur VEGA le 13 février 2012.
23. Quelques délégations ont réaffirmé l'engagement de leur pays à promouvoir l'utilisation et l'exploration pacifiques de l'espace et souligné les principes suivants, établis par l'Assemblée générale et d'autres instances internationales: accès égal et non discriminatoire à l'espace, dans des conditions d'égalité pour tous les États, indépendamment de leur niveau de développement scientifique, technique ou économique; non-appropriation de l'espace, y compris la Lune et les autres corps célestes, par proclamation de souveraineté, par voie d'utilisation ou d'occupation, ou par tout autre moyen; non-militarisation de l'espace et son exploitation stricte pour l'amélioration des conditions de vie et la paix sur la planète; et coopération régionale pour la promotion des activités spatiales.
24. Quelques délégations ont estimé que les pays en développement devraient bénéficier des techniques spatiales, en particulier pour favoriser leur développement social et économique et qu'il était nécessaire de promouvoir la coopération pour faciliter l'échange de données et le transfert de technologie entre les États.
25. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:
 - a) "Résumé du dix-huitième Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales: une coopération régionale pour l'environnement de demain", par le représentant du Japon;
 - b) "Bioprospection biomimétique spatiale et ses applications", par le représentant de l'Allemagne;
 - c) "Recherche de particules de matière noire dans l'espace", par le représentant de la Fédération de Russie;
 - d) "Dans l'espace pour mieux comprendre la planète Terre – de la haute technologie pour les futurs satellites d'observation de la Terre", par le représentant de l'Allemagne;
 - e) "Présentation des activités du CNES (spécial 50 ans)", par le représentant de la France;
 - f) "Megha Tropiques – mission commune franco-indienne", par le représentant de l'Inde;
 - g) "ASTROSAT", par le représentant de l'Inde;
 - h) "Activités portugaises dans l'espace", par le représentant du Portugal;

i) “Le Centre géographique royal de Jordanie”, par le représentant de la Jordanie;

j) “Programme spatial israélien: passé, présent et futur”, par l’observateur d’Israël.

26. Le Sous-Comité a noté la projection des vidéos présentées en marge de sa session en cours sur le lancement du lanceur VEGA, par le représentant de la France et sur l’Assemblée scientifique du COSPAR en juillet 2012, à Mysore (Inde), par l’observateur du Comité de la recherche spatiale (COSPAR).

27. Le Sous-Comité a remercié l’Agence autrichienne de promotion de la recherche (FFG) et l’ESPI d’avoir organisé une manifestation scientifique et technique en marge de sa session en cours.

E. Rapports nationaux

28. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (A/AC.105/1008 et Add.1 et A/AC.105/C.1/2012/CRP.8), qu’il a examinés au titre du point 4, “Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales”. Il a recommandé au Secrétariat de continuer d’inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

F. Colloque

29. Le 13 février, le Bureau des affaires spatiales a tenu un colloque sur le thème “L’industrie des services d’observation de la Terre: débouchés possibles”, animé par la Directrice du Bureau des affaires spatiales. Lors de ce colloque, des exposés ont été présentés sur les sujets suivants: “Possibilités offertes par les services de satellites d’observation de la Terre: leçons du passé pour l’avenir”, par Rachel Villain (Euroconsult); “L’industrie européenne des services d’observation de la Terre: développement du marché et impacts du programme de surveillance mondiale pour l’environnement et la sécurité”, par Geoff Sawyer (European Association of Remote Sensing Companies (EARSC)); “Le programme spatial du Nigéria et les problèmes que posent les données en Afrique”, par Halilu Shaba (Agence nationale pour la recherche-développement (NASDRA), Nigéria); “Les données d’observation de la Terre au Brésil: distribution des données du satellite sino-brésilien d’exploration des ressources terrestres et impact de la politique de libre accès aux données”, par Geraldo Antonio Diniz Branco (Brésil); “Les avantages du libre accès aux données Landsat”, par Jean Parcher (Service géologique des États-Unis (USGS)); “L’utilisation des techniques russes de télédétection de la Terre au profit des pays en développement”, par Dmitry Gorobets (Agence spatiale russe (Roscosmos)); et “L’industrie des services d’observation de la Terre à l’appui de la prise de décision en faveur du développement durable”, par Lorant Czarán (Bureau des affaires spatiales).

G. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

30. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité a, à sa [...] séance, le [...] février 2012, adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient les vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

31. Conformément à la résolution 66/71, le Sous-Comité a examiné le point 5 de l'ordre du jour, "Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales".

32. À la 761^e séance, le Spécialiste des applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

33. Le représentant du Japon a fait une déclaration au titre du point 5 de l'ordre du jour. Pendant le débat général, des déclarations relatives à ce point ont également été faites par les représentants d'autres États membres et par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et par le représentant de l'Afrique du Sud, au nom des États d'Afrique.

34. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail plénier a été convoqué de nouveau sous la présidence de S. K. Shivakumar (Inde). À sa [...] séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier qui figure à l'annexe I du présent rapport.

35. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Renforcement des capacités en sciences et techniques spatiales: réalisations du Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales, en langue anglaise", par le représentant du Nigéria;

b) "Défi pour l'UNISEC (University Space Engineering Consortium): ce que nous pouvons faire pour renforcer les capacités en sciences et techniques spatiales dans les pays en développement", par le représentant du Japon;

c) "Guide sur les programmes de petits satellites", par l'observateur de l'ISU;

d) "Rapport sur le programme ONU/Japon de bourses d'étude de longue durée sur la technologie des nanosatellites", par le représentant du Japon;

e) "Conclusions de la quatrième Conférence des dirigeants africains en 2011", par le représentant du Kenya;

f) "BRITE: première constellation de nanosatellites", par le représentant de l'Autriche.

A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

36. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales, qui définit le mandat et l'orientation du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (A/AC.105/1011, par. 2 à 7). Il a noté que les activités du Programme pour 2011 avaient été menées à bien et s'est félicité du travail accompli par le Bureau dans le cadre du Programme.

37. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que des contributions volontaires (en espèces et en nature) avaient été versées par plusieurs États Membres et organisations pour 2011 (A/AC.105/1011, par. 51 et 52).

38. L'avis a été exprimé qu'il fallait que les États Membres et les organisations internationales continuent d'appuyer le Programme en versant des contributions volontaires.

39. Le Sous-Comité a noté que les thèmes prioritaires du Programme étaient les suivants: a) surveillance de l'environnement; b) gestion des ressources naturelles; c) santé dans le monde; d) gestion des catastrophes; e) applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite; f) sciences spatiales fondamentales et Initiative internationale sur la météorologie spatiale; g) droit de l'espace; h) changement climatique; i) Initiative sur les technologies spatiales fondamentales; et j) Initiative sur la présence humaine dans l'espace.

1. Année 2011

Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers

40. S'agissant des activités exécutées en 2011 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Sous-Comité a remercié les entités suivantes, qui ont coparrainé les divers ateliers, colloques et stages de formation tenus dans le cadre du Programme, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/1011, par. 48 et annexe I):

a) Les Gouvernements des pays suivants: Afrique du Sud, Argentine, Autriche, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Malaisie, Nigéria et Viet Nam;

b) Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA), Centre de recherche sur l'environnement spatial de l'Université de Kyushu (Japon), Comité international sur les GNSS, ESA, FAI, National Aeronautics and Space Administration des États-Unis (NASA), Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, Programme d'appui aux pays en développement, Secure World Foundation et SIPT.

Bourses de longue durée pour une formation approfondie

41. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement italien d'avoir continué d'offrir, par l'intermédiaire du Politecnico di Torino et de l'Istituto Superiore Mario Boella, et en collaboration avec l'Istituto Elettrotecnico Nazionale Galileo Ferraris, quatre

bourses de 12 mois pour des études de haut niveau sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites (GNSS) et leurs applications.

42. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement japonais, qui, par l'intermédiaire de l'Institut technologique de Kyushu, a offert deux bourses de trois ans pour des études de haut niveau sur les technologies des nanosatellites.

Services consultatifs techniques

43. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des services consultatifs techniques fournis dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l'appui d'activités et de projets favorisant la coopération régionale dans le domaine des applications spatiales, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/1011, par. 38 à 47).

2. Année 2012

Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers

44. Le Sous-Comité a recommandé d'approuver le programme ci-après de réunions, séminaires, colloques, cours et ateliers pour 2012:

- a) Atelier ONU/Lettonie sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellites, qui se tiendra à Riga du 14 au 18 mai;
- b) Réunion d'experts des Nations Unies sur l'Initiative sur la présence humaine dans l'espace, qui se tiendra à Vienne en juin;
- c) Stage de formation ONU/Inde sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, qui se tiendra à Bangalore (Inde) en août;
- d) Colloque ONU/Autriche sur l'analyse des données spatiales et le traitement des images, qui se tiendra à Graz (Autriche) en septembre;
- e) Atelier ONU/FIA sur l'application des technologies spatiales pour répondre aux besoins humains: enseignements tirés d'études de cas pour la région méditerranéenne, qui se tiendra à Naples (Italie) du 28 au 30 septembre;
- f) Atelier ONU/Équateur sur l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale, qui se tiendra à Quito du 8 au 12 octobre;
- g) Atelier ONU/Japon sur l'Initiative sur les technologies spatiales fondamentales, qui se tiendra à Nagoya (Japon) du 10 au 13 octobre;
- h) Atelier ONU/Chili sur les applications des techniques spatiales pour le développement socioéconomique, qui se tiendra à Santiago du 12 au 16 novembre;
- i) Atelier ONU/Argentine sur le droit de l'espace, qui se tiendra en Argentine, en novembre ou décembre.

B. Coopération régionale et interrégionale

45. Le Sous-Comité a noté que le calendrier des stages postuniversitaires d'une durée de neuf mois qui étaient proposés pour la période 2010-2013 par les centres

régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU figurait à l'annexe du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/1011, annexe III).

46. L'avis a été exprimé qu'il était nécessaire de renforcer la participation des pays membres du Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique (CSSTEAP).

47. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 66/71, l'Assemblée générale avait souligné que la coopération régionale et interrégionale dans le domaine des activités spatiales était essentielle pour renforcer les utilisations pacifiques de l'espace, aider les États à développer leurs capacités spatiales et contribuer à la réalisation des objectifs figurant dans la Déclaration du Millénaire et avait demandé à cette fin aux organisations régionales compétentes d'offrir l'assistance nécessaire pour que les pays soient en mesure d'appliquer les recommandations des conférences régionales, et que l'Assemblée avait constaté à cet égard le rôle important que jouaient, dans le renforcement de la coopération régionale et internationale entre États, les conférences et autres instances telles que la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable, le Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales, l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique et la Conférence de l'espace pour les Amériques.

48. Le Sous-Comité a noté que la quatrième Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable, sur le thème d'une vision commune pour l'espace en Afrique, avait été accueillie par le Gouvernement kenyan à Mombasa du 26 au 28 Septembre 2011. Il a noté que le compte rendu des débats de la conférence, y compris la Déclaration de Mombasa sur l'espace et le développement de l'Afrique, serait publié sur le site Web du National Council for Science Technology du Kenya (www.ncst.go.ke).

49. Le Sous-Comité a noté que la dix-huitième session du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales s'était tenue à Singapour du 6 au 9 décembre 2011, sur le thème de la coopération régionale pour l'environnement de demain. La dix-neuvième session du Forum, qui sera organisée conjointement par les Gouvernements malaisien et japonais, sera accueillie par la Malaisie à Kuala Lumpur du 11 au 14 décembre 2012.

50. Le Sous-Comité a également noté que l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique avait tenu sa cinquième réunion à Beijing les 7 et 8 septembre 2011, lors de laquelle elle avait approuvé un certain nombre de nouveaux projets et examiné les progrès accomplis en ce qui concerne les projets déjà approuvés. Le Sous-Comité a en outre noté que la sixième réunion se tiendrait à Téhéran en mai 2012.

51. Le Sous-Comité a rappelé la Déclaration de Pachuca, que la sixième Conférence de l'espace pour les Amériques, tenue à Pachuca (Mexique) du 15 au 19 novembre 2010, avait adoptée et a noté que le secrétariat temporaire de la Conférence organiserait, à Mexico, du 17 au 20 avril 2012, une réunion régionale sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, notamment dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire et du changement climatique et, en juillet 2012, une réunion des chefs des agences spatiales pour donner un nouvel élan en vue de l'application des recommandations de la Conférence non encore appliquées.

III. [...]

IV. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

52. Conformément à la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen du point 7, "Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre".

53. Les représentants de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de l'Italie et du Japon ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont également été faites par des représentants d'autres États membres.

54. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Contributions des satellites pour l'étude de l'environnement aux programmes d'observation de la Terre", par le représentant des États-Unis d'Amérique;

b) "Activités de télédétection en République de Corée", par le représentant de la République de Corée;

c) "Applications récentes de RESOURCESAT-2", par le représentant de l'Inde;

d) "Applications mondiales d'OCEANSAT-2", par le représentant de l'Inde;

e) "Vers la mise en place d'une infrastructure nationale des données spatiales pour le Pakistan", par le représentant du Pakistan.

55. Au cours des débats, les délégations ont passé en revue les programmes de télédétection menés à l'échelon national ou en coopération. On a présenté des exemples de programmes nationaux, bilatéraux, régionaux et internationaux qui contribuaient au progrès socioéconomique et au développement durable, notamment dans les domaines suivants: agriculture et pêche; surveillance des changements climatiques; gestion des catastrophes; hydrologie; gestion des écosystèmes et des ressources naturelles; surveillance de la qualité de l'air et de l'eau; cartographie des ressources de la biodiversité, des zones côtières, de l'occupation des sols, des terres incultes et des zones humides; océanographie; développement rural et planification urbaine; et sécurité.

56. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la mise en place d'un réseau complet, coordonné et durable de systèmes d'observation de la Terre était cruciale pour le bien de l'humanité et que des efforts importants étaient entrepris pour renforcer les capacités des pays en développement en vue de l'utilisation des techniques d'observation de la Terre pour améliorer la qualité de la vie et promouvoir le développement socioéconomique.

57. Le Sous-Comité a pris note du volume plus important de données spatiales disponibles pour un faible coût ou gratuitement, notamment les données de télédétection fournies gratuitement et recueillies par les satellites sino-brésiliens d'exploration des ressources terrestres et le satellite SAC-C, satellite argentin d'observation de la Terre.

58. Le Sous-Comité a pris note du nombre de lancements continus de satellites d'observation de la Terre et des travaux de recherche novateurs réalisés en exploitant de tels satellites, dont les données pourraient être utilisées pour développer des modèles globaux intégrés perfectionnés du système terrestre.

59. Le Sous-Comité a reconnu le rôle important joué par des organismes tels que le Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales et Sentinel Asia et son programme d'applications satellitaires pour l'environnement; le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS) et son initiative des constellations virtuelles du Groupe sur l'observation de la Terre et le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO), pour promouvoir la coopération internationale et régionale en matière d'exploitation des techniques de télédétection, en particulier au profit des pays en développement.

60. Le Sous-Comité a constaté les progrès accomplis par le GEO dans la mise en place du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) et d'autres initiatives, telles que le suivi du carbone forestier, la surveillance du climat et de l'agriculture, le développement et l'intégration des réseaux d'observation dans les régions froides, ainsi que les efforts de renforcement des capacités pour étendre l'accès aux satellites d'observation de la Terre et leur utilisation dans les pays en développement. Le Sous-Comité a en outre noté que le colloque sur l'utilisation du GEOSS dans les Amériques s'était tenu à Santiago du 5 au 7 octobre 2011.

61. Le Sous-Comité a noté la conclusion fructueuse des travaux de la vingt-cinquième réunion plénière du Comité sur les satellites d'observation de la Terre, accueillie par l'Italie et tenue à Lucca (Italie) en novembre 2011, qui a abouti à l'adoption de la Déclaration de Lucca en faveur des études sur le changement climatique et le développement durable, et à l'élaboration d'une approche plus intégrée de la réduction et de la gestion des catastrophes. Le Sous-Comité a en outre noté que l'Inde assumait la présidence du Comité sur les satellites d'observation de la Terre en 2012 et accueillerait sa prochaine réunion plénière.

62. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction le quarantième anniversaire du lancement de la série des satellites Landsat par les États-Unis, qui représentait le programme d'acquisition d'images satellite de la Terre le plus long actuellement en cours. Il a en outre noté que durant ces quarante années, des millions d'images avaient été recueillies et archivées aux États-Unis et aux stations de réception Landsat dans le monde entier, fournissant une source unique et précieuse d'images destinées à des utilisations variées, telles que l'analyse du changement climatique, la gestion des forêts ou les interventions d'urgence.

63. L'avis a été exprimé que la libre disposition, sur Internet, d'images à haute résolution représentant des zones sensibles pouvait, pour des raisons stratégiques, poser des problèmes.